



Procès verbal

Bureau Directeur téléphonique du 19 février 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis.

Excusés : KOUBI Alain, SCARSI Claude, COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h du siège de la FFHB.

Le Président Joël DELPLANQUE donne lecture d'un texte, reçu ce matin même, de Madame Rama YADE, secrétaire d'Etat chargée des Sports, faisant état d'un message reçu annonçant, d'une part, l'annulation des nouvelles dispositions prévues relatives à la révision des politiques publiques et, d'autre part, que de nouvelles propositions en provenance du ministère des sports seraient prochainement soumises à la concertation du mouvement sportif. Ce message a été adressé à l'issue des inquiétudes exprimées par l'ensemble des fédérations. Le Bureau Directeur prend acte de cette déclaration et reste en attente des dispositions qui seront concrètement proposées.

1° Le Président présente aux membres du Bureau Directeur un projet de lettre pour la réponse à donner à Mme Béatrice BARBUSSE, présidente de l'US IVRY HB, au sujet du Marrane 2011 dont les dates coïncideraient avec le tournoi de BERCY 2011. Après un échange entre le Président et les membres présents, la proposition est validée par l'ensemble du Bureau Directeur.

2° Jean Paul DEMETZ donne un rapide compte rendu de la réunion des clubs de D 2 masculine qui s'est déroulée le mercredi 17 février au siège de la FFHB. Le souci de professionnalisation de cette division fédérale avec un statut en évolution à court terme reste un objectif essentiel. Dans cette optique les acteurs présents se sont entendus pour travailler en urgence à l'élaboration d'un cahier des charges minimum, qui serait applicable dès la saison 2010/2011 aux clubs évoluant déjà en D2M en 2009/2010. Parallèlement, des dispositions transitoires seraient prévues pour les clubs accédant de N1M. Un projet de cahier des charges sera donc présenté au Conseil d'Administration des 5 et 6 mars prochains avant d'être ensuite proposé au vote de l'Assemblée Générale.

En tout état de cause, il sera demandé à l'Assemblée Générale fédérale de donner pouvoir au Bureau Directeur pour accompagner définitivement la mise en place du cahier des charges à partir des conclusions de l'assemblée générale de D2M de juin 2010.

3° Patricia SAURINA et Alexis MANOUVRIER présentent tous les dispositifs mis en place pour permettre la diffusion d'informations, sous toutes ces formes, concernant la retransmission sur France 3 Lorraine du match METZ/MIOS du 21 février. Le remplissage de la salle reste le souci du club de METZ.

Par ailleurs, certains aménagements du cahier des charges de participation à la LFH (article 73.1 des règlements généraux) sont nécessaires compte tenu des décisions prises par le CoDir (création d'un budget minimum pour l'encadrement médical) ou des vœux réglementaires (suppression du statut de joueur promotionnel).

Précisément, un projet de cahier des charges sera présenté au Conseil d'Administration des 5 et 6 mars prochains avant d'être ensuite proposé au vote de l'Assemblée Générale.

4° Une information sur l'agence Sella Communication est donnée aux membres du Bureau Directeur concernant la structuration de l'offre marketing de la FFHB dans son ensemble. Le Bureau Directeur rappelle la nécessité de fixer une méthodologie de négociation des contrats et demande à JP Feuillan de préparer le plus rapidement possible un compte rendu détaillé des travaux en cours pour présentation aux membres du Bureau Directeur.

5° Le report de la tournée en Amérique du Sud de l'équipe de France A masculine va permettre de programmer 2 rencontres en Juin dans la semaine du 7 au 12 juin qui seront complétées par 2 rencontres en Octobre, ce qui devrait permettre d'exposer en France notre équipe de France.

6° Sur proposition de Dominique PERNELET, présidente de la commissions nationale de discipline – section dopage et en conformité avec l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral et 2.5 du règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage, le Bureau Directeur approuve la désignation de Mme Véronique BRUNEAU BAYARD dans la commission nationale de discipline pour la lutte contre le dopage au titre de membre choisi en raison de ses compétences juridiques. Cette désignation sera soumise à l'AFLD conformément à l'article R. 232-87 du code du sport. .

7° Evelyne BECCIA présente l'ordre du jour du CPC qui se déroulera les 26 et 27 février à Paris.

8° Le Bureau Directeur souhaite que la Polynésie puisse être intégré dans la compétition inter comités qui se déroulera en mai 2010.

9° Le programme des finales des Coupes de France nationales est présenté, elles se dérouleront le samedi 5 juin et le dimanche 6 juin 2010, la diffusion des 2 finales masculine et féminine étant assurée par les chaînes du groupe Canal + le 5 juin. Les équipes finalistes des coupes départementales et régionales seront présentées à la mi-temps des 2 finales nationales afin qu'elles profitent au mieux de l'exposition médiatique Le dimanche 6 juin sera consacré aux finales départementales et régionales selon une programmation qui dépendra des distances de déplacements à parcourir pour les équipes qualifiées l'objectif étant que chacun puisse regagner son domicile dans les meilleurs conditions.

10° Le Bureau Directeur valide les primes de performance prévues pour l'équipe de France féminine Senior A entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2012 ; elles sont équivalentes à celles validées pour l'équipe de France masculine le 16 janvier 2010.

11° Le Président informe le Bureau Directeur de la situation au sein de la Ligue de Normandie de handball et du dernier courrier qui réitère les demandes de précisions suite aux engagements pris lors de la réunion de novembre 2009. Il souhaite que chaque partie respecte les conclusions publiés à l'issue de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général